



Angoulême, le 17 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle du guichet d'échange de permis étranger le mardi 18 février

Le guichet d'échange de permis étrangers sera exceptionnellement fermé le mardi 18 février 2020. Il sera ouvert normalement, selon les horaires habituels, le mardi 25 février 2020.

A noter

Ouverture d'une téléprocédure d'échange pour les permis de conduire européens

La procédure d'échange d'un permis de conduire obtenu dans un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou au Royaume-Uni se fera **en ligne** sur le site de l'ANTS à partir du **3 mars 2020**.

Dans l'attente de l'ouverture de cette téléprocédure, les demandes d'échange **ne doivent plus être envoyées par courrier**.